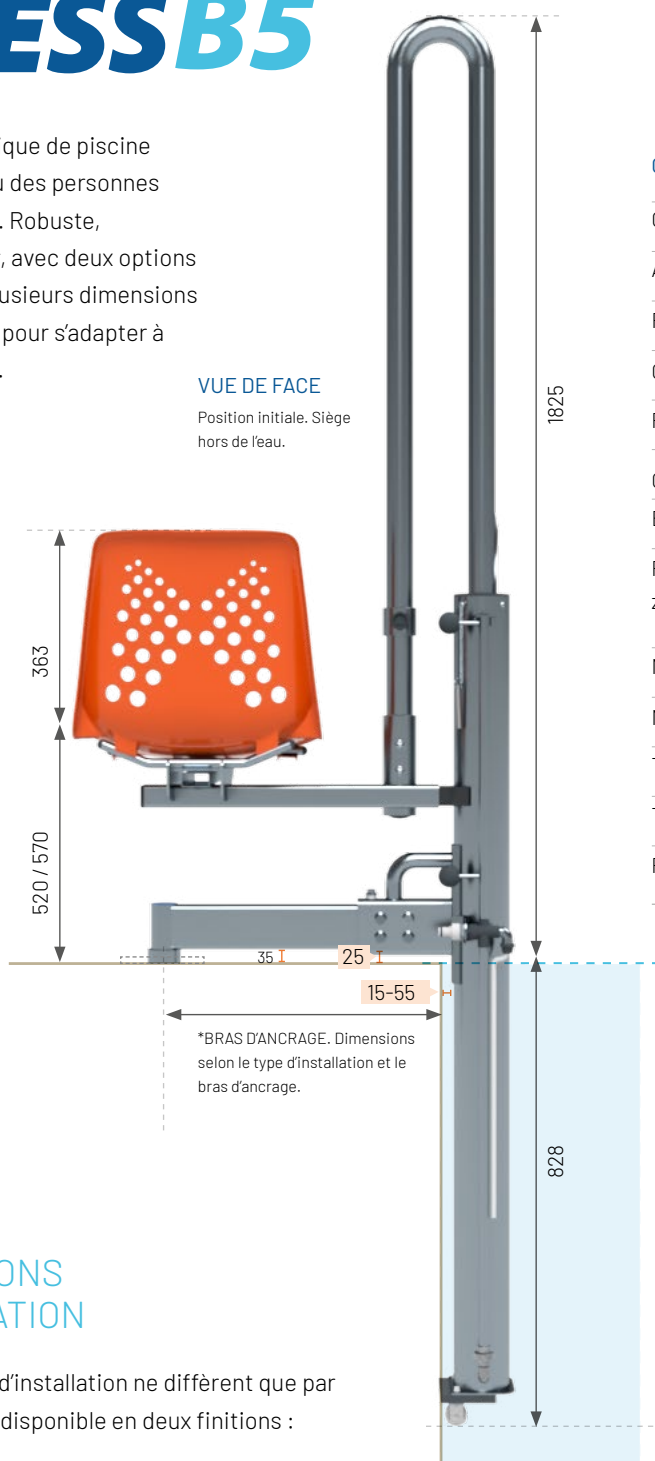


ACCESSB5

Élévateur hydraulique de piscine pour l'accès à l'eau des personnes à mobilité réduite. Robuste, confortable et sûr, avec deux options d'installation et plusieurs dimensions de bras d'ancrage pour s'adapter à piscines enterrées.

VUE DE FACE

Position initiale. Siège hors de l'eau.

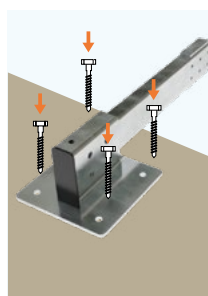


CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Capacité maximale de levage	150 Kg
Angle de rotation	180°
Rayon de rotation	750 mm
Course	1080 mm
Plage de pression	3,5 à 5 bars
Capacité eau / cylindre	10 L
Bras d'ancrage	250-1200 mm
Profondeur minimale dans la zone d'installation	850 mm
Matériau de la structure	Inox 316L
Matériau du siège	Polipropilène
Temps descente/montée (à vide)	90 / 20 s
Temps descente/montée (80 kg)	35 / 20 s
Poids	~ 40 Kg

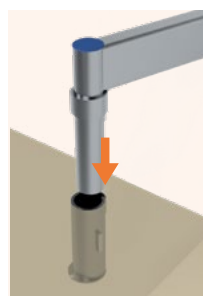
DEUX OPTIONS D'INSTALLATION

Les deux options d'installation ne diffèrent que par le bras d'ancrage, disponible en deux finitions :



INSTALLATION FIXE

Permanente et stable. Le bras d'ancrage dispose d'une base qui se visse directement sur la surface.



INSTALLATION PORTABLE

Pour installer et retirer l'élévateur facilement. Le bras, terminé par un cylindre (avec platine), s'insère dans un ancrage préalablement encasté dans la surface.

ACCESSB5

avec base à visser.

Perçer les trous dans le revêtement,
placer l'élévateur et le visser avec 4 vis.

avec ancrage encastré dans le sol.

Perçer et sceller l'ancrage encastré.
Laisser sécher 24h. Placer l'élévateur.

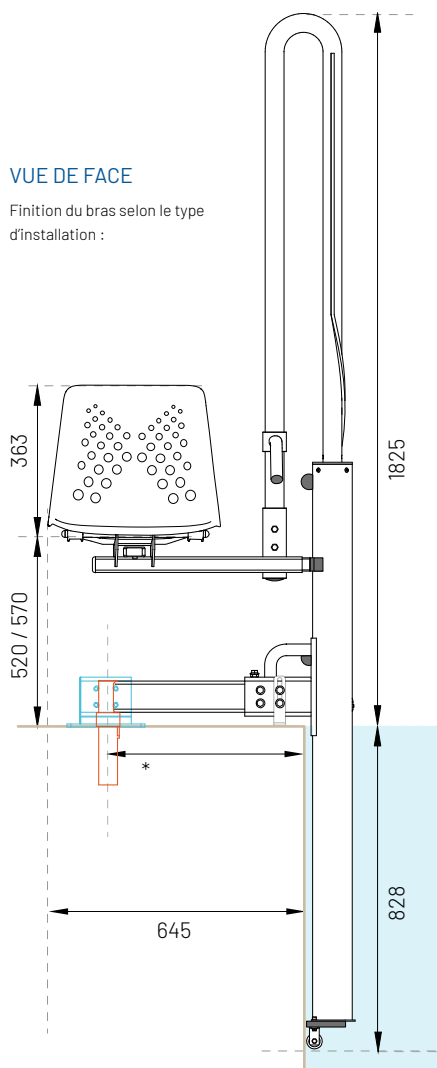
L	750 / 800 mm
---	--------------

S	250 / 300 mm
M	500 / 550 mm
L	750 / 800 mm
Personnalisable*	≤ 1200 mm

* Dimensions à préciser par le client.

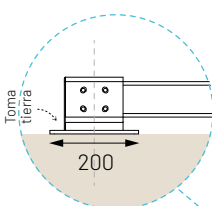
Guide d'aide

Finition du bras selon le type d'installation :

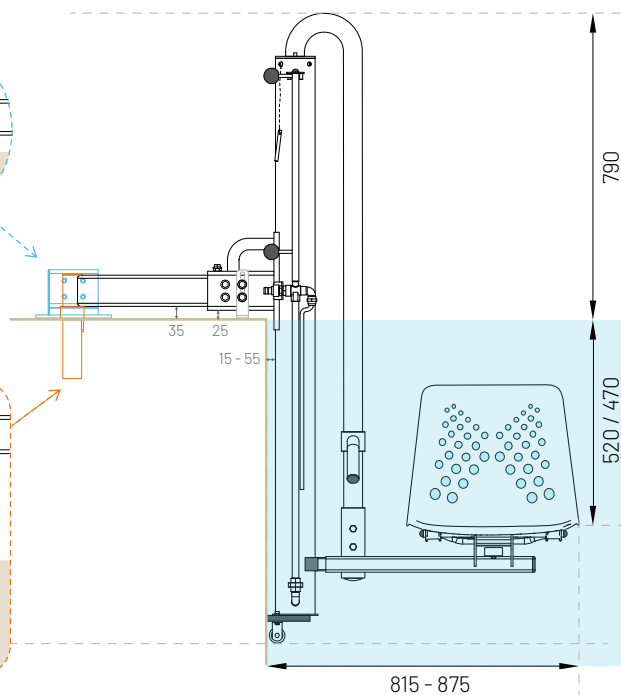
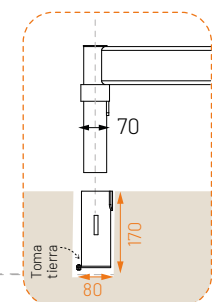


Finition du bras selon le type d'installation :

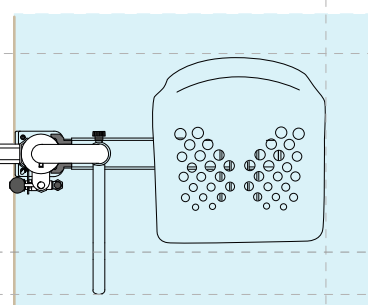
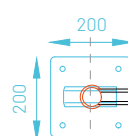
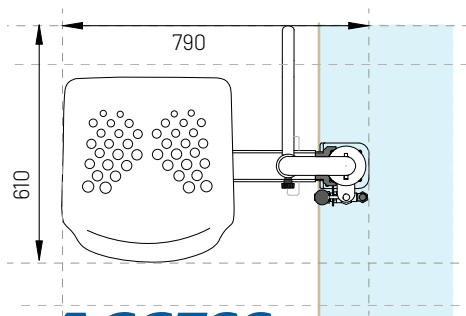
INSTALLATION FIXE



INSTALLATION PORTABLE



VUE DE DESSUS



Position finale. Siège dans l'eau.

ACCESSB5

POINTS IMPORTANTS



Zone libre d'obstacles des deux côtés de l'élévateur d'au moins un mètre pour sa rotation et son utilisation (dans et hors de l'eau).



Profondeur minimale de 85 cm. Avec repose-pieds, de 95 cm.



Surface rigide et plane pour l'ancrage et la résistance au poids.



La hauteur du siège et le bras d'ancrage sont réglables. L'appui sur paroi intérieure (butée) permet un réglage horizontal.



Optimisé pour les piscines enterrées en dur. Les piscines à liner ou en polyester nécessitent l'accessoire butée liner.

* Si le profil dépasse de plus de 20 mm ou si la distance entre le niveau de l'eau et le couronnement est supérieure à 15 cm, consultez nos techniciens au :

(+34) 93 595 18 36

EXPÉDITION

BOÎTE 1 : 1616 x 400 x 161 mm

Contenu : élévateur et bras d'ancrage

BOÎTE 2 : 700 x 400 x 530 mm

Contenu : siège, accoudoirs, accessoires, visserie et manuel d'instructions. Ancrage encastré*

* Consulter pour les options d'expédition palettisée.

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ



La machine est conforme à la directive 2006/42/CE du Parlement européen et du Conseil du 17 mai 2006 relative aux machines, transposée dans l'ordre juridique espagnol par le Décret royal 1644/2008.

ACCESSOIRES



1 REPOSE-PIEDS

Permet à l'utilisateur d'appuyer les pieds pour plus de confort. Profondeur requise : !



2 CEINTURE DE SÉCURITÉ 2

Pour maintenir l'utilisateur par la taille afin d'améliorer la sécurité.



3 BUTÉE LINER

Support flexible pour répartir les forces sur la paroi et protéger la piscine.



4 SUPPORT EN U

Point d'appui pour améliorer la résistance et la stabilité.



5 MANOMÈTRE

Pour contrôler la pression de l'eau entrant dans l'élévateur.



6 KIT SURPRESSEUR

Kit avec pompe pour assurer la pression d'eau nécessaire à l'entrée de l'élévateur.

La conformité aux exigences essentielles de santé et de sécurité a été démontrée par l'application des normes harmonisées:

UNE-EN ISO 12100:2012
UNE-EN ISO 13849-1:2023
UNE-EN ISO 4413:2011
UNE-EN ISO 14118:2018
UNE-EN IEC 61310-1:2008

La présente déclaration est établie dans le cadre de la directive 2006/42/CE, applicable aux machines mises sur le marché ou mises en service avant le 20/01/2027, date à partir de laquelle le règlement (UE) 2023/1230 deviendra d'application générale.